



16ème législature

Question N° : 10352	De Mme Pascale Bordes (Rassemblement National - Gard)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique >établissements de santé	Tête d'analyse >Crise de l'hôpital	Analyse > Crise de l'hôpital.
Question publiée au JO le : 25/07/2023 Date de changement d'attribution : 23/04/2024 Date de renouvellement : 31/10/2023 Date de renouvellement : 06/02/2024 Date de renouvellement : 21/05/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Pascale Bordes appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur l'état critique de l'hôpital public notamment l'hôpital de Bagnols-sur-Cèze. Suite à son intervention du 10 janvier 2023, lors de laquelle Mme la députée a alerté M. le ministre sur l'état catastrophique de l'hôpital de Bagnols-sur-Cèze, aucune mesure n'a été prise afin d'endiguer ces problèmes. Mme la députée lui a également envoyé un courrier le 28 mars 2023 afin de convenir d'une réunion de travail auquel M. le ministre n'a pas répondu. Depuis, les conditions de cet hôpital se sont encore dégradées. En effet, le centre hospitalier de Bagnols-sur-Cèze est contraint de réguler l'accès à son service d'urgences pour cause d'effectif médical insuffisant. En conséquence, elle souhaite savoir quelles mesures le Gouvernement compte rapidement mettre en œuvre pour pallier cette crise.